
**RAPPORT ANNUEL
2002-2003**

**CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
SEPTEMBRE 2003**

Membres du Conseil des arts

Présidente : Pauline Bourque, Grande-Digue
Première vice-présidente : Suzanne Hill, Rothesay
Deuxième vice-présidente : Fran Ward Francis, Première Nation Tobique
Secrétaire-trésorier : Michel LeBlanc
Membres : Anne Compton, Ph.D., Rothesay
Paul Daigle, Fredericton
Jeanne Farrah, Dieppe
Ludmila Knezkova-Hussey, Ph.D., Bathurst
Jean-Marc Lafontaine, Edmundston
Claude LeBouthillier, Ph.D., Caraquet
Vicky Lentz, Edmundston
Christian Whalen, Fredericton

Directeur général

Mark Kristmanson, Ph.D.

Comités

Arts autochtones: Garfield Barlow, Gwen Bear, Ned Bear, Shirley Bear, Gail Brown, Fran Ward Francis (présidente), Martin Paul, Mike Paul, Karen Perley et Rocky Paul Wiseman

Politique des arts: Pauline Bourque (présidente), Claude LeBouthillier et Christian Whalen

Communications et rédaction: Fran Ward Francis, Suzanne Hill, Michel LeBlanc, Vicky Lentz et Christian Whalen (président)

Conférence: Virgil Hammock, Richard Hornsby et Christian Whalen

Finances: Jeanne Farrah et Michel LeBlanc (président)

Bureau de direction: Pauline Bourque (présidente), Suzanne Hill, Fran Ward Francis et Michel LeBlanc

Fondation et campagne de financement: Pauline Bourque (ex-officio), Jean-Marc Lafontaine, Michel LeBlanc et Christian Whalen (président)

Candidatures: Suzanne Hill (présidente) et Claude LeBouthillier

Programmes et jurys: Pauline Bourque (présidente), Anne Compton, René Cormier, Paul Daigle, Fran Ward Francis, Suzanne Hill, Richard Hornsby et Claude LeBouthillier

La page couverture a été conçue par Goose Lane Editions. Le document a été mis en page par Denise Violette.

TABLE DES MATIÈRES

Message de la présidente	5
Message du directeur général	6
Activités 2002-2003	7
Plan stratégique 2003-2006	15
Rapport sur les indicateurs de rendement	19
Résultats des concours 2002-2003	23
Événements marquants de l'année 2002-2003	27
Rapport financier 2002-2003	29
Membres du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick	35

LE CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Mandat

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est une agence autonome de financement des arts dont le mandat est de:

favoriser et promouvoir la création artistique;

encourager l'appréciation, la connaissance et la compréhension des arts;

conseiller le gouvernement en matière de politique dans le secteur des arts;

réunir la communauté artistique et devenir son porte-parole;

gérer les programmes de financement à l'intention des artistes professionnels.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (CANB) fut créé en 1989 dans le cadre de la politique des beaux-arts du gouvernement du Nouveau-Brunswick. *La Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick* fut votée le 9 novembre 1990 et entra en vigueur le 13 juin 1991. Cette loi fut amendée en 1999 (*Loi modifiant la Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick*) afin d'élargir l'autonomie et les responsabilités du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick comprend douze membres bénévoles représentant les cinq régions de la province, les diverses communautés linguistiques et autochtones, ainsi qu'une variété de disciplines artistiques.



En 2002, le *Festival Harvest Jazz and Blues* de Fredericton a organisé *Kidsfest*, une journée entière de programmation destinée à un jeune public. Avec le soutien du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, *Kidsfest* a présenté le groupe *Kids at Heart*, un groupe de Saint-Jean gagnant d'un prix de l'Association de la musique de la côte Est. (Photo : Gord Curran)

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



Je suis ravie de vous présenter le rapport annuel 2002-2003 du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick. Au nom du Conseil, je profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue au ministre des Relations intergouvernementales et internationales, ministre responsable de la Francophonie du Nouveau-Brunswick et ministre responsable du Secrétariat à la Culture et au Sport, M. Percy Mockler. Le Conseil se réjouit à la perspective de travailler étroitement avec M. Mockler au nom des artistes du Nouveau-Brunswick et de le conseiller en ce qui concerne le secteur des arts.

Nous tenons également à remercier chaleureusement M. Dennis Furlong, ancien ministre responsable du Secrétariat à la Culture et au Sport, pour le soutien accordé au Conseil des arts à une étape marquante de son évolution.

Après ma nomination à la présidence du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, où je suis revenue en octobre 2002, j'ai refait connaissance avec les membres et le personnel de l'organisme. Ensemble, pendant les mois de transition, nous avons élaboré de nouvelles orientations stratégiques pour les trois prochaines années. Lors de l'étape de la planification, il a été motivant de constater les progrès remarquables réalisés par le Conseil pendant ses premières années comme organisme autonome. Pour avoir participé au premier exercice de planification stratégique 2000-2003, je sais que le chemin parcouru a été phénoménal et que l'organisme est désormais prêt à franchir une autre étape de son développement.

Je tiens à féliciter Mark Kristmanson, le premier directeur général du CANB, qui a réalisé le rêve, longtemps caressé, de doter la communauté artistique d'un organisme de financement des arts autonome, viable et stable à l'échelle provinciale. D'ici les prochains mois, il terminera son mandat sur une note très positive, après avoir tenu les rênes du Conseil au cours d'une période fertile, marquée par les progrès accomplis et le démarrage de nouveaux projets.

Jusqu'à un certain point, la réputation du Conseil des arts est à la mesure de son dévouement et de sa générosité. À cet égard, la hausse du financement réalisée depuis trois ans a été très encourageante. À l'échelon national, le Nouveau-Brunswick figure maintenant au sixième rang en ce qui concerne la contribution provinciale au financement des arts par habitant. Bien que le volet financier soit essentiel, le travail de création des artistes est la raison d'être du Conseil des arts. Au nom de tous les membres du Conseil, je vous encourage à découvrir les nombreuses possibilités, toutes aussi intéressantes les unes que les autres, pour promouvoir l'excellence artistique dans notre province.

Pauline Bourque

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Pauline Bourque', written in a cursive style.

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Au cours des trois années qui ont suivi mon retour à Fredericton en l'an 2000, j'ai assuré la mise sur pied du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick en tant que société provinciale de la Couronne. À la fin de mon mandat de trois ans, je suis fier de ce qui a été accompli et j'en remercie les membres et le personnel du Conseil des arts ainsi que la communauté artistique. Avec la collaboration du gouvernement du Nouveau-Brunswick et des principaux partenaires fédéraux, municipaux et du secteur privé, le CANB a offert un large soutien, beaucoup d'encouragements et une grande visibilité aux artistes et aux organisations artistiques.

Dans le cadre d'un plan stratégique de trois ans élaboré en 2000, le Conseil a mis sur pied divers projets pilotes spéciaux, notamment le Programme des bâtisseurs artistiques, le Programme des arts autochtones, le Programme de l'artiste en début de carrière et la conférence « Espace culturel Atlantique » de 2002 à Moncton et Sackville. Certains de ces projets pilotes sont devenus des programmes permanents (artiste en début de carrière et arts autochtones) grâce aux fonds résultant de la politique culturelle du Nouveau-Brunswick annoncée l'an dernier. Souhaitons que le gouvernement aide le Conseil à léguer un héritage continu au programme efficace et hautement compétitif des bâtisseurs artistiques.

Un des objectifs des trois premières années était de rehausser la cérémonie annuelle de remise des Prix d'excellence en arts par un gala bilingue télévisé. Ce faisant, le Conseil a créé des liens durables avec CBC, la Société Radio-Canada (SRC) et la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick. En 2003, CBC et la SRC ont diffusé à nouveau les meilleurs moments dans le domaine des arts au Nouveau-Brunswick au-delà des frontières linguistiques et culturelles.

Je suis particulièrement fier d'avoir participé, en tant que représentant du Conseil des arts, à l'élaboration de la politique culturelle de la province annoncée en 2002. Par cette politique, le gouvernement a reconnu l'importance de l'artiste dans la société néo-brunswickoise et appuyé le Conseil des arts autonome et son processus d'évaluation par les pairs comme mécanisme de financement des arts au niveau professionnel.

Je vous invite à lire les pages qui suivent pour saisir la créativité artistique et l'innovation qui ont été soutenues par le CANB. Les artistes et les organisations artistiques du Nouveau-Brunswick ont répondu avec passion et ingéniosité au financement octroyé par le Conseil. Ces investissements dans la culture sont essentiels aux intérêts à long terme du Nouveau-Brunswick. Nous croyons que le Plan stratégique de 2003-2006 du CANB, qui fait partie du présent rapport, contribuera au maintien d'une tendance positive au cours des trois prochaines années.

Mark Kristmanson, Ph.D.



ACTIVITÉS 2002-2003

CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Introduction

Pourquoi affirmons-nous avec autant de conviction qu'une société devrait appuyer et promouvoir les arts? Qu'est-ce qui donne aux arts un statut spécial par rapport aux autres produits ou services, même aux convictions religieuses et à l'éducation. La raison la plus souvent invoquée est que l'investissement public dans les arts rapporte des dividendes sociaux et économiques à long terme. On soutient également que les arts sont essentiels à une culture dynamique et viable et que la participation à une culture en santé est un droit humain fondamental. Bon nombre d'entre nous en sont convaincus. Les arts constituent des liens d'une valeur inestimable dans la société civile en comblant le fossé entre les secteurs culturels, linguistiques et économiques.

Même si nous sommes persuadés de la justesse de ces prémisses, il y a cependant d'autres facteurs qui entrent en jeu. Autrement, pourquoi les sociétés n'investiraient-elles pas automatiquement de façon massive dans les arts et dans la culture? Certaines sociétés le font, mais dans la plupart des cas, les arts font concurrence à bien d'autres causes et il faut sans cesse faire des efforts pour maintenir l'infime partie des fonds publics affectés à la culture.

Les arts possèdent une autre qualité indiscutable : la relation des arts avec les changements sociaux et esthétiques et leur impact sur la mode et le design. De la même façon que les arts innovent, stimulent les spectateurs et introduisent une nouveauté dans le monde, nous jugeons de notre liberté en tant que citoyens. Cette qualité de l'art si essentielle à la liberté est également discutable. Ainsi, les peintures ou les sculptures les plus critiquées au moment de leur création deviennent souvent les œuvres les plus admirées à long terme. La position des artistes comme agent du changement dans une société doit être comprise si nous voulons faire en sorte d'accorder un soutien aux arts.

La difficulté des artistes réside dans les deux objectifs contradictoires que poursuit le public. Nous voulons un art qui nous stimule et même qui nous provoque. Nous voulons que l'artiste apporte une fraîcheur à notre façon de percevoir le monde. Nous voulons faire partie d'un paradoxe. En même temps, nous recherchons la sécurité et la stabilité. Nous voulons un changement progressif qui peut être assimilé graduellement. Nous avons une tendance naturelle à craindre et à rechercher la nouveauté tout à la fois.

Le concept du Conseil des arts, c'est-à-dire le financement public adjudgé par des pairs indépendants du gouvernement, fait fondamentalement appel à la liberté artistique et intellectuelle. Les subventions du Conseil des arts créent un espace de créativité où l'artiste développe des idées hors des impulsions conservatrices de la société environnante. Lorsque ces contraintes deviennent trop envahissantes, elles prennent la forme de censure et d'autocensure.

La plupart des gens sont d'avis que les artistes ne devraient nullement être soumis à la censure, mais cette conviction est tempérée par le désir de stabilité et de sécurité. Il faut un leadership politique pour montrer la voie. Louis J. Robichaud l'a compris lorsqu'il a lancé la réflexion au sujet d'un Conseil des arts à la fin des années 1960 et le gouvernement de Bernard Lord a concrétisé cette réflexion en 1999 en adoptant la Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick.

Le Conseil des arts fait face à un défi constant : nourrir la confiance artistique et intellectuelle chez les artistes et au sein du public. Ce travail consiste en partie à établir une relation productive entre les arts contemporains et le secteur du patrimoine. À la conférence «Espace culturel Atlantique», Herménégilde Chiasson a dit que les artistes créent le folklore de l'avenir. Par cette formule, il a réussi à concrétiser de façon claire et mesurée que l'on pouvait à la fois respecter le patrimoine culturel tout en ayant une conception de l'art qui puisse être populaire et aussi un facteur de changement.

Nominations

Au cours de l'année, la composition du Conseil a grandement changé. Quatre membres qui ont supervisé la transition du Conseil vers un organisme autonome, en 1999-2000, ont terminé leur mandat. Ce sont le président Richard Hornsby de Fredericton, le vice-président Peter Smith de Saint-Jean, la deuxième vice-présidente Bettie Arseneault de Petit-Rocher et Virgil Hammock de Sackville. Le Conseil a remercié chaleureusement ces membres pour leur contribution exceptionnelle à l'organisme avant qu'il devienne autonome et pendant ses trois premières années comme organisme autonome.

Le Comité des mises en candidature, composé de Peter D. Smith (président), Claude LeBouthillier, Bettie Arseneault et Suzanne Hill, a proposé des candidatures au Conseil conformément aux règlements administratifs. Les trois candidatures présentées au ministre Dennis Furlong à des fins de nomination ministérielle ont été approuvées : Pauline Bourque de Moncton, film et vidéo, Anne Compton de Rothesay, arts littéraires d'expression anglaise et Paul Daigle de Fredericton, danse.

Le Conseil a aussi proposé des candidatures pour pourvoir le poste de Peter D. Smith, une nomination de la lieutenant-gouverneure en conseil. La candidature de Ludmila Knezkova-Hussey de Bathurst, musique classique, a été approuvée ultérieurement.

En octobre, un nouveau bureau de direction a été élu : Pauline Bourque, présidente; Suzanne Hill, vice-présidente; Fran Ward-Francis, deuxième vice-présidente; Michel Leblanc, réélu au poste de secrétaire-trésorier.

Activités du Conseil

Le Conseil a tenu trois réunions au cours de l'année. En juin, il s'est réuni pour la première fois dans ses nouveaux locaux à Fredericton. Au cours de la réunion d'octobre à Edmundston, les membres du Conseil ont rencontré les membres de la communauté artistique lors d'une réception offerte au Musée historique du Madawaska par Les Chemises JML Shirts Inc. (Jean-Marc Lafontaine). À la réunion de janvier à Moncton, plusieurs membres de la communauté artistique ont assisté à une réception offerte par la ville de Moncton et le Théâtre Capitol. De telles rencontres avec la communauté artistique, de manière informelle, sont des points de contact essentiels. Nous remercions Les Chemises JML Shirts, la ville de Moncton et le Théâtre Capitol de nous avoir offert ces occasions.

Bureau de direction

Le Bureau de direction a tenu sept réunions au cours de l'année. Il a aussi rencontré le ministre Dennis Furlong à deux reprises afin de discuter des activités du Conseil des arts. Il a exhorté le ministre à accorder la priorité à l'éducation artistique dans le Plan d'apprentissage de qualité du gouvernement. Les membres du Bureau de direction ont participé aux travaux du Groupe de travail sur la Politique culturelle du Nouveau-Brunswick et ont représenté le Conseil des arts à diverses rencontres et conférences, y compris la séance de planification à Ottawa en vue de la prochaine conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation artistique, la rencontre nationale des bienfaiteurs des arts à Windsor, en Ontario, et les réunions des conseils des arts de l'Atlantique à Moncton et à Halifax.

Finances

L'exercice financier du Conseil s'est soldé par un léger excédent des revenus sur les dépenses. Le CANB a attribué des subventions d'une valeur de 1 007 664 \$ au cours de l'année. Les frais d'administration, ne comprenant pas la conférence «Espace culturel Atlantique», s'élevaient à 22.4 %, soit très près du taux visé de 21 % dans le plan stratégique de 2000-2003. Le Conseil a reçu une somme additionnelle de 100 000 \$ de financement de base dans le cadre de la planification de projets de la Politique cul-

turelle, ce qui a eu pour effet d'augmenter le budget des programmes de financement. Il a aussi adopté des contrôles financiers, y compris un rapport mensuel des sommes à recevoir, un rapport trimestriel sur l'état de toutes les subventions et une stratégie d'investissement. La somme de 27 369 \$ en fonds de subvention non réclamés a été recouvrée en fermant les dossiers des projets inachevés pour l'année 1999-2000, selon la limite renouvelable de trois ans du Conseil. Le Bureau du contrôleur a confirmé le statut du CANB en tant qu'entité provinciale. Le ministère des Finances du Nouveau-Brunswick a soumis à l'Agence des douanes et du revenu du Canada, au nom du Conseil des arts, une demande de remboursement de la taxe de vente harmonisée perçue. Ce remboursement, s'il est accordé, sera comptabilisé dans l'exercice financier de l'année au cours de laquelle il sera reçu.

Programmes

La prestation essentielle des programmes de financement est demeurée constante en 2002-2003. Les fonds du Conseil des arts sont attribués par l'entremise de jurys formés d'artistes professionnels. Au cours de l'année, 45 jurés ont participé à huit (8) jurys. Conformément à la politique du Conseil, un membre de chaque jury provenait de l'extérieur de la province. Le Conseil remercie toutes ces personnes de leur dévouement dans le système d'évaluation par les pairs. Le Comité des jurys et des programmes a continué de rationaliser les programmes de financement, de superviser le processus d'évaluation par jury et de proposer au Conseil de nouveaux membres pour les jurys. Les jurés suivants ont été approuvés au cours de l'année : Elaine Amyot, Jeff Bear, Lance Belanger, Pauline Bujold, Philip André Collette, Alice Delfino, Shane Perley-Dutcher, Amélie Gosselin, Viviane Gray, Stan Hill, Jonathan Labillois, Stephanie Labillois, Timothy Leary, Paul McFadden, Justy Molinares, Sylvain Rivière, Anne Simpson et Anna Nibby-Woods. Le Comité se préoccupe toujours de la répartition des fonds entre les régions de la province, et entre les localités rurales et urbaines. Dans le cadre de son plan stratégique de 2003-2006, le Conseil s'est engagé à mettre sur pied un programme pilote pour examiner cette question.

Conférence

En mai dernier, le CANB a été l'hôte d'une conférence bilingue intitulée «Espace culturel Atlantique : Nouvelles directions dans le patrimoine et les arts». L'activité s'est tenue à l'Université de Moncton et à l'Université Mount Allison. Par son envergure et sa portée, cette conférence a été une première au Canada atlantique. Elle a regroupé plus de 300 participants venant des provinces atlantiques, du Québec et de huit pays proches du périmètre de l'Atlantique. Les discussions et les échanges ont porté sur les orientations stratégiques pour les secteurs des arts et du patrimoine. L'UNESCO a désigné la conférence comme une des activités officielles de l'Année des Nations Unies pour le patrimoine culturel. Cette désignation démontre le potentiel que recèlent les secteurs des arts et du patrimoine et l'importance de travailler ensemble en vue de bâtir une image positive et contemporaine du Canada atlantique.

Le budget de la conférence de 300 000 \$ a été établi grâce à une contribution initiale de 48 000 \$, aux revenus gagnés du CANB, et grâce à des subventions et à un soutien du ministère du Patrimoine canadien, du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, du Conseil des arts du Canada, du Centre national des arts et du gouvernement du Nouveau-Brunswick. L'Université de Moncton et la ville de Moncton ont fourni un important appui non financier. La collaboration de la ville de Dieppe et du Théâtre Capitol a également été des plus précieuses. L'Université Mount Allison et la ville de Sackville ont accueilli le symposium portant sur la philanthropie et la culture. Il faut également souligner la commandite, grandement appréciée, des entreprises comme Air Canada, Discount Car Rentals, Apple Computers et Delta Hotels. Le Conseil des ressources humaines du secteur culturel, le Centre canadien



Ci-dessus : John Leroux raconte comment son équipe a résolu certaines difficultés lors de la transformation du hangar militaire datant de 1942 en un centre culturel au cours de l'atelier de 72 heures dans le cadre de la conférence «Espace culturel Atlantique».

Ci-contre : Un groupe d'étudiants en mai 2002 visitant les stands et s'informant sur les carrières dans le secteur culturel.



d'architecture et le Collège d'artisanat et de design du Nouveau-Brunswick ont également accordé une aide financière ou un appui non financier. L'aide consentie par le Conseil des arts écossais, le Conseil des arts de l'Irlande, le ministre de la Culture d'Islande, le Bureau des affaires étrangères de la Hollande et le Conseil des arts et lettres du Québec a permis de couvrir certains frais pour la venue des délégués.

La conférence «Espace culturel Atlantique : Nouvelles directions dans le patrimoine et les arts» marque un point tournant au niveau du renforcement de la coopération régionale dans le domaine des arts et du patrimoine. L'objectif visé par cette activité était double : créer une image dynamique et contemporaine des arts et du patrimoine au Nouveau-Brunswick et au Canada atlantique, et favoriser des orientations stratégiques précises pour assurer le développement de ces secteurs. Y ont eu lieu les activités suivantes.

Trente tables rondes composées d'experts et portant sur les orientations stratégiques ont permis d'aborder un large éventail d'enjeux en matière d'éducation et de promotion, de discussions sectorielles sur les disciplines artistiques, ainsi que des séances sur les politiques et les infrastructures. Des perspectives ont été explorées en vue de favoriser une collaboration fructueuse entre le secteur des arts, celui du patrimoine et celui des industries culturelles. Le ministère du Patrimoine canadien et l'APÉCA ont commandité le symposium et des séances sur les arts portant sur le développement économique culturel à l'échelon régional. D'autres thèmes importants, comme suit, ont été abordés.

Quatre conférenciers invités : Herménégilde Chiasson, Alistair McLeod, George Elliott Clarke et Patricia Quinn dont les propos, riches en réflexion, ont été d'une grande inspiration. Le Conseil canadien des arts a rendu possible la visite de Mme Quinn, directrice du Conseil des arts de l'Irlande.

Symposium sur la philanthropie et la culture : près de cent personnes se sont déplacées à l'Université Mount Allison pour cette séance préconférence d'une journée à laquelle ont participé les mécènes et les représentants des arts et du patrimoine. Pour les deux groupes, il s'agissait d'une occasion unique de discuter des liens entre le donateur et le donataire. Antonine Maillet y a prononcé une conférence superbe et John Hobday y est allé d'un compte rendu concis des délibérations à la session plénière de la conférence.

Le festival des nouveaux médias et d'échange international «Vivoir-É», organisé et préparé par Léa Deschamps, a permis de regrouper des artistes sur place et en ligne venant des pays proches du périmètre de l'Atlantique. Le projet a été financé en partie par le volet Contenu canadien en ligne du programme «Un Canada branché».

Promotion des carrières culturelles : cette activité a attiré plus de 400 élèves francophones, anglophones et autochtones. Ces jeunes ont participé aux diverses activités et dix participants en vue de la conférence ont pris le temps de les rencontrer pour discuter de leur choix de carrière dans le secteur culturel.

Un atelier architectural qui s'est tenu dans les studios ultramodernes des Beaux-arts de l'Université de Moncton a permis à deux équipes d'architectes et d'artistes dirigées par Raven Spanier et John Leroux de mettre en valeur leur créativité. En 72 heures, les participants ont élaboré des plans pour transformer un hangar militaire vétuste, datant de 1942, en un centre des arts animé et dynamique. Le Dr Nicholas Olsberg, directeur du Centre canadien d'architecture, a évalué les travaux et transmis des commentaires aux équipes. Il a aussi présenté un compte rendu et son impression de ces travaux à la conférence.

L'atelier sur les espaces patrimoniaux a été présenté conjointement par la Direction du patrimoine du Nouveau-Brunswick et Parcs Canada comme moyen de faire connaître les projets d'espaces patrimoniaux au Nouveau-Brunswick.

Un vin d'honneur, courtoisie de la ville de Dieppe, et une prestation musicale du groupe Les Muses ont marqué le *banquet de la conférence*. La sénatrice Viola Léger a prononcé un discours remarquable et stimulant sur le thème culture et différences.

Parmi les artistes qui ont offert des prestations lors du *gala*, à caractère bilingue, mentionnons le Ballet-Théâtre Atlantique du Canada, Lenny Gallant, Andy Jones et Donna Augustine. Le spectacle a été présenté au Théâtre Capitol avec l'aide du CNA.



De la gauche: Mathias Bizimana, Commission canadienne pour l'UNESCO, Mark Kristmanson, directeur général du CANB, Randy Follett, directeur général du Conseil des arts de Terre-Neuve et du Labrador et Judy Bayliss, directrice du Conseil des arts de l'IPE à la conférence Espace culturel Atlantique. (Photo : Francine Dion)

La participation à cette conférence a dépassé de loin les attentes du CANB. La réponse témoigne du besoin de ce genre de rencontre culturelle d'envergure régionale et nationale, impression qui a été renforcée par le directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura, lorsqu'il a inscrit la conférence au programme des activités officielles dans le cadre de l'Année des Nations Unies pour le patrimoine culturel.

Projets spéciaux

Arts autochtones : ce programme pilote en est à sa deuxième année d'existence et, en janvier 2002, le Conseil a décidé de l'adopter officiellement comme un programme permanent pour l'année financière 2003-2004. L'embauche de Bernadine Perley, à titre d'agente des arts autochtones, a coïncidé avec une série de projets élaborés conjointement avec le Comité des arts autochtones. Tout d'abord, Mme Perley a participé à la réunion nationale des agents de programmes qui s'est tenue à Winnipeg sous l'égide du Conseil des arts du Manitoba. Le CANB sera l'hôte de la prochaine rencontre de ce groupe qui se tiendra à Fredericton en septembre 2003. Une autre initiative a été entreprise avec l'appui de l'APÉCA, d'Énergie N.-B., d'Enbridge Gas et du Conseil Mawiw des Premières Nations. Le Conseil des arts, par l'entremise du Comité des arts autochtones, a également facilité la planification d'un projet en vue d'organiser une exposition importante sur les arts autochtones en 2005-2006.

Bâtisseurs artistiques : ce projet pilote a été un franc succès pendant deux ans, grâce à des investissements dans des projets de haute visibilité qui renforcent considérablement les capacités administratives et artistiques du secteur des arts au Nouveau-Brunswick. La demande pour ce programme a été phénoménale. Jusqu'à maintenant,

des demandes totalisant 5,8 millions de dollars ont été reçues et 645 286 \$ (11 %) ont été attribués à l'issue de trois des quatre concours évalués par jury. Il s'agit, de loin, du programme de financement des arts le plus concurrentiel au sein du gouvernement provincial. Ce programme de renforcement de la compétitivité a permis d'élever le seuil de qualité des demandes, ce qui a aidé certains clients du CANB à obtenir des fonds du niveau fédéral. Le Conseil se réjouit de l'esprit d'initiative démontré par la communauté artistique qui propose des projets dynamiques. Ces nouveaux projets consolident la base des arts au Nouveau-Brunswick et permettent d'atteindre un nouveau public.

Fondation des arts du Nouveau-Brunswick : la relance de la Fondation des arts a donné lieu à plusieurs projets fructueux en partenariat avec le Conseil des arts. Le succès du symposium sur la philanthropie et la culture, mentionné précédemment, est grandement attribuable au rôle joué par la Fondation. Celle-ci a également fourni un soutien à la bourse d'études Nel Oudemans et elle a été partenaire important lors de la présentation des cérémonies et du gala annuel des Prix d'excellence. La participation du directeur général du Conseil des arts au Comité de direction chargé d'élaborer un programme de stabilisation des arts pour le Nouveau-Brunswick a, certes, contribué à faire accepter la demande de la Fondation soumise au ministère du Patrimoine canadien et au gouvernement du Nouveau-Brunswick en vue d'obtenir la gestion de ce programme pour la province. Le Conseil des arts continuera à travailler étroitement avec la Fondation pour la réussite de ce projet et d'autres initiatives à venir.

Prix d'excellence



Ci-dessus de la gauche : Claudette Thériault, récipiendaire du Prix d'excellence en développement culturel communautaire; Freeman Patterson, récipiendaire du Prix Miller Brittain pour l'excellence en arts visuels; M. Travis Lane, récipiendaire du Prix Alden Nowlan pour l'excellence en arts littéraires d'expression anglaise; et Herménégilde Chiasson, récipiendaire du Prix Pascal Poirier pour l'excellence en arts littéraires d'expression française.

Ci-contre : Le maire de Sackville, Jamie Smith, accepte le Prix de la municipalité des arts 2003 en présence de la Lieutenant-gouverneure Marilyn Trenholme-Counsell et Christian Whalen, le président de la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick.



Lors des cérémonies et du gala des Prix d'excellence 2003, quatre Prix d'excellence ont été décernés à des artistes et quatre personnes ont reçu des prix de la Fondation. Cette année, la poésie et les arts littéraires ont particulièrement retenu l'attention des membres du jury : Herménégilde Chiasson de Barachois a reçu le Prix Pascal Poirier pour l'excellence en arts littéraires français. M. Chiasson est un artiste multidisciplinaire accompli dont les poèmes et les publications primés ont été publiés en anglais et en français. M. Travis Lane de Fredericton a fait paraître plusieurs livres de poésie et a remporté divers prix et distinctions pour sa poésie subtile et ironique. Mme Lane est la lauréate de cette année du Prix Alden Nowlan pour les œuvres littéraires de langue anglaise. Freeman Patterson de Shampers Bluff est un enseignant et photographe primé de réputation internationale. Il a obtenu le Prix Miller Brittain pour l'excellence dans le domaine des arts visuels. Claudette Thériault, bénévole et chef de file remarquable dans sa communauté,



Le Premier ministre Bernard Lord signe la Déclaration de la Journée de sensibilisation aux arts au Nouveau-Brunswick en présence de Matt Robinson, un poète de Fredericton à qui la Fondation des arts a décerné le Prix de la Fondation pour l'artiste en début de carrière de l'année 2003.

a soutenu et développé la musique classique dans le nord du Nouveau-Brunswick. Elle a reçu le prix pour son apport au développement culturel communautaire.

Outre les quatre prix décernés par le CANB, quatre prix de la Fondation ont été remis: un au poète Matt Robinson qui a été nommé artiste en début de carrière de l'année; un au Théâtre populaire d'Acadie qui a été nommé organisme artistique de l'année; un à Sackville qui a obtenu le prix de la Municipalité des arts pour 2003; et un à Robert K. Irving à qui l'on a attribué le prix pour la philanthropie envers les arts.

Le Conseil a été ravi d'être le partenaire de la Société Radio-Canada et de la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick pour la diffusion du gala bilingue qui a célébré les accomplissements des lauréats de cette année. Ron Crocker, directeur de la télévision anglaise CBC du Canada atlantique, et Louise Imbeault, directrice de la télévision française de Radio-Canada de la région atlantique, ont apporté un soutien précieux à la tenue de cette activité interculturelle. Film Nouveau-Brunswick et le gouvernement de la province ont également accordé un appui financier.

Les chefs de production Mark Kristmanson, Alanna Palmer et François Savoie, assistés de Paul Daigle, ont élaboré le programme de la soirée qui a mis en vedette Les Muses, le Ballet-Théâtre Atlantique du Canada, Roger Lord et Jasper Wood. Marshall Button et Amélie Gosselin ont animé cette émission spéciale. L'équipe de spécialistes techniques de CBC sous la direction de Ronald Babin a travaillé étroitement avec le personnel du Playhouse de Fredericton pour faire de cette soirée une réussite. Connections Productions, habilement dirigé par François Savoie, a effectué le montage et préparé la bande magnétique aux fins de diffusion.

La lieutenant-gouverneure Marilyn Trenholme-Counsell a présidé la soirée du gala et les cérémonies de remise des prix. Le Conseil est redevable à la lieutenant-gouverneure pour le soutien qu'elle a accordé au développement des arts pendant son mandat et, en particulier, pour sa présence qui a fait de ces cérémonies un événement important pour les lauréats.



Maggie Paul de la Première Nation St. Mary a dit la prière d'ouverture en Malécite lors de la cérémonie de remise des Prix d'excellence 2003.

Communications

Le plan stratégique du Conseil cerne les communications comme un secteur clé de développement. Outre la diffusion régulière de communiqués et de mises à jour du site Web, le Conseil publie un bulletin trimestriel, organise des séances d'information publique et diffuse régulièrement des communiqués de presse. L'installation d'un panneau d'identification à l'endroit où le Conseil des arts a pignon sur rue à Fredericton, a permis d'accroître la visibilité de l'organisme. Le Conseil a lancé une nouvelle brochure promotionnelle pour faire connaître les programmes de financement.

La conseillère en communication, Carol Doucet, a travaillé étroitement avec le Conseil pendant l'année afin de renforcer les liens avec les médias. Du côté du gouvernement, les députés ont été avisés par lettre du nom des artistes et des organismes voués aux arts dans leur circonscription et qui ont reçu des subventions.

Le Conseil a également procédé à de vastes consultations pendant l'année afin de créer une image positive des arts au Nouveau-Brunswick. À cet égard, la conférence «Espace culturel Atlantique» et le gala de remise des Prix d'excellence télédiffusé s'avèrent une étape marquante dans la sensibilisation du public. De plus, la journée annuelle de sensibilisation aux arts du Conseil a été organisée pour une troisième année. En réponse à l'intérêt exprimé par 40 écoles du Nouveau-Brunswick, le Conseil leur a fait parvenir des trousseaux d'information et a invité 60 élèves à assister au gala de remise des Prix d'excellence.

Opérations

En raison du volume de travail accompli par le Conseil au cours de la dernière année, il a fallu, temporairement, augmenter les ressources en personnel. Outre l'équipe permanente de cinq personnes, six employés contractuels ont été embauchés pour combler des besoins ponctuels. Les membres de l'équipe ont travaillé sur appel afin de réaliser les projets ambitieux entrepris cette année. Les rénovations effectuées au bureau ont permis d'aménager une salle pour les membres du jury dotée d'un coin cuisine et d'un éclairage supplémentaire. Bernadine Perley a confectionné les rideaux d'obscurcissement servant à tamiser la lumière des larges fenêtres pendant les diaporamas et les présentations vidéo.

Conclusion

L'essor du CANB a soulevé un vent d'optimisme et d'enthousiasme au sein de la communauté artistique du Nouveau-Brunswick. Il s'avère difficile d'établir une analogie avec la prestation améliorée de nos artistes et le bon travail accompli par les organismes voués aux arts à l'échelon national, mais il faut certes retenir que le soutien financier accordé par le Conseil des arts du Canada au Nouveau-Brunswick s'est accru de 8 % durant l'année financière 2002-2003. Le Conseil estime que l'investissement modeste accordé au Conseil des arts par le gouvernement provincial, grâce à sa politique culturelle, donne déjà de bons résultats en ce qui a trait à la qualité artistique. Cette mesure se traduit par des bénéfices au sein de nos communautés sur le plan social et économique. Nous tenons à remercier le ministre, le Secrétariat à la Culture et au Sport ainsi que nos divers partenaires des secteurs public et privé et nos commanditaires. Ceux-ci nous ont tous aidés à promouvoir notre vision d'une province culturellement dynamique dont le respect des arts et des artistes enrichit la diversité culturelle de la population.

PLAN STRATÉGIQUE

CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Planification stratégique 2003-2006

Septembre 2003

Introduction

Au cours de l'automne et de l'hiver 2002-2003, le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a complété avec succès son plan d'action stratégique de trois ans et a commencé à travailler à la nouvelle perspective de trois ans. Cet exercice de planification a permis au Conseil d'évaluer ses résultats à ce jour et d'établir ses orientations et les programmes d'action qu'il prévoit suivre au cours des prochaines années. Pour aider le Conseil dans cet exercice, un facilitateur a établi un cadre d'action et le Conseil a formé un comité de planification chargé de contrôler le processus. Tous les membres du Conseil ont participé activement à l'établissement de ce plan stratégique; des sessions de planification tenues en octobre 2002 et en janvier 2003 ont été suivies pendant les mois d'hiver par d'autres discussions et consultations.

Lors de la séance de travail initiale d'octobre 2002 à Edmundston, le Conseil a décidé de se concentrer sur le développement organisationnel du CANB dans le cadre plus vaste du plan de société pour les arts visé par la politique culturelle du Nouveau-Brunswick (adoptée en février 2002). Le Conseil continue à penser que les directions stratégiques inscrites dans ce rapport créeront un précédent qui renforcera l'application de la politique culturelle.

Au cours de la réunion de décembre 2002 à Moncton, les concepts clés suggérés par le groupe ont conduit à l'établissement d'un document de perspective pour le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick. Les valeurs, la mission et les orientations stratégiques intègrent les discussions et réponses cumulatives des membres du Conseil. Chacun d'entre eux a eu la possibilité de commenter la version préliminaire du plan, de faire des recommandations et de classer les initiatives stratégiques par ordre de priorité pour les trois prochaines années.

L'étude rétrospective des actions menées par le Conseil dans le cadre de son premier plan d'action a permis d'identifier des forces, des faiblesses, des possibilités ainsi que des défis que le Conseil a pris en considération dans l'élaboration du plan stratégique 2003-2006.

Vision

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick contribue au façonnement d'une province vibrante reconnue pour sa riche diversité culturelle et son respect des arts et des artistes. À partir d'un leadership dynamique et responsable, le CANB poursuit ses efforts pour faire en sorte que l'excellence artistique, l'appréciation des arts et la liberté d'expression soient les éléments essentiels de la vie journalière des Néo-Brunswickois et des Néo-Brunswickoises.

Valeurs

Le Conseil des arts poursuit l'atteinte des valeurs suivantes.

Équité

Desservir et traiter chaque demandeur des différentes disciplines artistiques d'une manière consistante et selon les critères standards.

Transparence

Fournir aux intervenants des informations justes et complètes concernant les opérations et les programmes de financement du Conseil.

Diversité

Respecter et valoriser les différences culturelles et traiter chaque groupe avec une sensibilité culturelle.

Leadership

Maintenir sa vision et son approche proactive dans les partenariats avec les intervenants, y compris les trois paliers de gouvernement et la communauté artistique.

Efficacité

Offrir des programmes et des services de haute qualité et selon des critères éprouvés.

Démocratie

Assurer que le processus de décision du CANB est basé sur une représentation honnête, sur le consensus et sur le principe de l'évaluation par les pairs.

Innovation

Adopter de nouvelles approches et des approches esthétiques ainsi que des progressions techniques et conceptuelles à l'intérieur des disciplines artistiques.

Mission

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est une agence provinciale de la Couronne qui a pour mandat de faciliter et promouvoir la création artistique, de faciliter l'appréciation et la compréhension des arts, de conseiller le gouvernement en matière de politique dans le domaine des arts, de réunir la communauté artistique et devenir son porte-parole et de gérer les programmes de financement à l'intention des artistes professionnels.

Directions et priorités

À travers ses politiques et ses programmes, le Conseil des arts cherche à encourager l'excellence artistique au Nouveau-Brunswick. À cette fin, il doit maintenir un équilibre entre les besoins de financement croissants et les ressources limitées dont il dispose. Basées sur l'analyse FFPM ainsi que sur la mission et la vision suggérées, les priorités établies sont les suivantes.

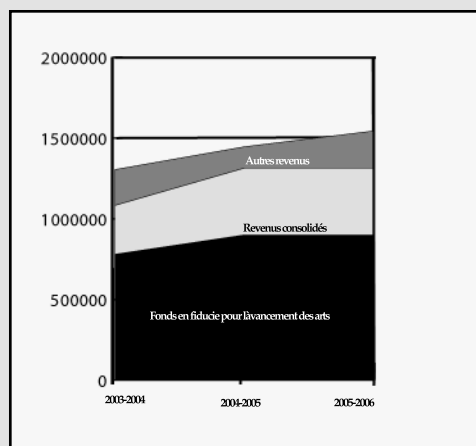
A. Communications

Le Conseil s'engage à mieux informer le public, les clients et les autres intervenants. Au cours des trois prochaines années le Conseil verra à :

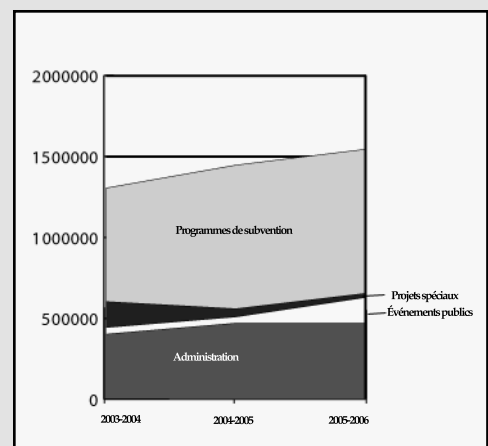
- développer un plan triennal exhaustif de communication qui va améliorer l'image et les relations du Conseil;
- développer des relations plus étroites avec les médias d'information à l'échelle provinciale et locale;
- élaborer et distribuer un répertoire des artistes professionnels néo-brunswickois;
- organiser des événements publics sur une base régulière (gala des Prix d'excellence, réunions publiques et présentations) afin d'augmenter la sensibilisation et le soutien aux arts;
- diffuser l'information sur les programmes du CANB aux artistes et intervenants du secteur des arts.

B. Financement du Conseil des arts et des arts

Plan stratégique 2003-2006
Prévision des revenus



Plan stratégique 2003-2006
Prévision des dépenses



Un des principaux moyens d'assurer le développement des arts au Nouveau-Brunswick consiste à élever le financement des arts à un niveau comparable à la moyenne de celui qui existe dans les autres provinces. Le Conseil s'engage à travailler avec le gouvernement dans le but d'augmenter le financement de base pour ses programmes évalués par jury conçus pour venir en aide aux artistes et organisations artistiques professionnels :

- élaborer une stratégie afin de consolider le financement du Conseil des arts ;
- améliorer les mécanismes financiers et ceux reliés à la comptabilité.

C. Programmes et services

L'accessibilité aux programmes touchant aux arts et aux services disponibles à la communauté artistique sont d'importance capitale pour le Conseil. La collaboration avec les partenaires, le développement continu, la révision des programmes de financement, les arts en éducation et le tourisme demeureront des priorités clés du Conseil.

L'excellence et l'innovation vont servir de fondements au développement des divers programmes offerts par le Conseil de même qu'au processus d'évaluation des demandes de subvention. Le Conseil verra à établir des normes administratives afin de pouvoir mesurer son rendement en termes d'innovation et d'efficience.

L'accessibilité aux différents programmes est un but important, bien qu'un équilibre entre le maintien et la hausse des critères de compétitivité dans les concours de subventions doit être assuré.

- Renforcer le partenariat entre le Conseil des arts et la Direction du développement des arts dans la gestion des programmes de financement et des projets spéciaux par des liens de communication étroits;
- organiser des projets multiculturels incluant une conférence portant sur le développement des arts au Nouveau-Brunswick;
- s'assurer que la spécificité culturelle du Nouveau-Brunswick est reflétée dans les programmes et les services du Conseil des arts;
- travailler au développement des arts dans les régions, les petites communautés et le Nouveau-Brunswick rural tout en gardant une attention particulière à l'artiste professionnel;
- améliorer la qualité des demandes de subvention;
- améliorer la description des programmes de subvention;
- mettre en oeuvre les éléments de la politique culturelle provinciale relevant du Conseil des arts;
- élaborer plus d'indicateurs et de critères afin d'évaluer la qualité des programmes du Conseil des arts;
- établir un répertoire informatisé des artistes et des organisations artistiques du Nouveau-Brunswick.

D. Politiques et recherche

Les recherches empiriques et qualitatives procurent des données et des statistiques essentielles à la promotion et au développement de politiques sur les arts dans la province. La recherche et la consultation doivent être réalisées en partenariat avec les autres groupes et organisations.

- Développer une approche systémique par rapport aux sous-secteurs des arts, comme le théâtre, la danse, les arts visuels, la musique, la littérature, les métiers d'art, le film et la vidéo;
- établir la nature des liens qui uniront le Conseil des arts à la Fondation des arts pour les années à venir;

- établir des partenariats de recherche afin de compiler les statistiques d'aspect culturel et préparer des études qualitatives.

E. Partenariats et réseautage

Le Conseil des arts doit développer des relations durables avec d'autres partenaires qui travaillent à une même cause et qui ont une vision commune. Des relations harmonieuses avec les enseignants en arts, les municipalités et les autres organismes de financement sont parmi les priorités de ces partenariats.

- Développer des partenariats et des alliances afin de promouvoir les arts en éducation;
- travailler plus étroitement avec les municipalités et conseils de bandes afin d'améliorer les conditions pour les artistes professionnels et les organisations artistiques;
- renforcer les liens et les échanges avec les provinces atlantiques et le Québec tout en établissant un programme d'échanges au niveau national et international.

F. Gestion du Conseil

Le rôle de leadership du Conseil est une dimension importante du développement des arts dans la province. À partir d'une stratégie de lobbying, le Conseil développera des relations harmonieuses afin d'améliorer le développement des arts dans la province. Le Conseil développera aussi un manuel de politiques et de procédures qui servira de guide pour la gestion.

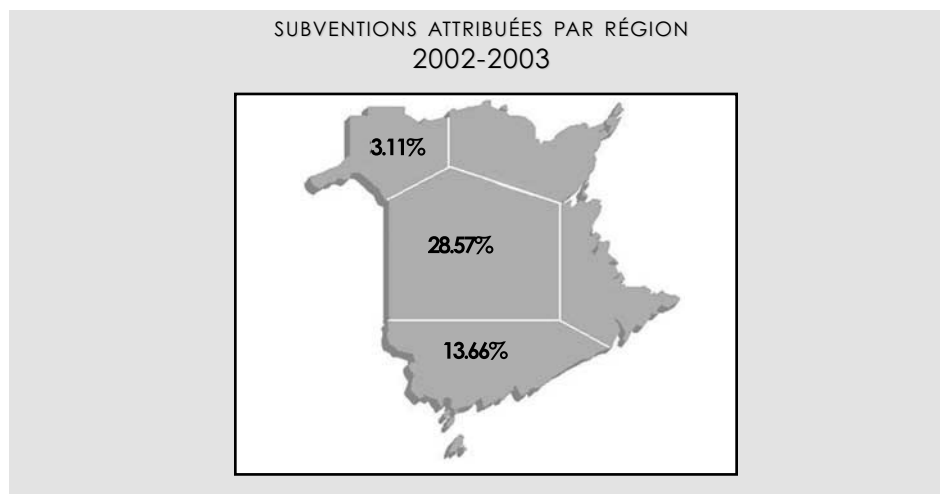
- Poursuivre la politique de tenir des réunions du Conseil dans les différentes régions de la province;
- développer des cadres de travail avec les groupes de défense des arts et les groupes représentant des artistes qui assument des responsabilités et des rôles et qui développent des stratégies différentes de celles du Conseil des arts;
- organiser des visites régionales du personnel du Conseil sur une base régulière;
- élaborer un manuel opérationnel qui régira les procédures et les politiques concernant les opérations de l'organisme;
- mettre en oeuvre un programme d'orientation pour les nouveaux membres du Conseil;
- réviser les salaires et les conditions d'emploi présentement offerts aux employés et aux employées en visant l'équité salariale avec la fonction publique provinciale;
- améliorer la formation et le développement des agents de programmes.

Conclusion

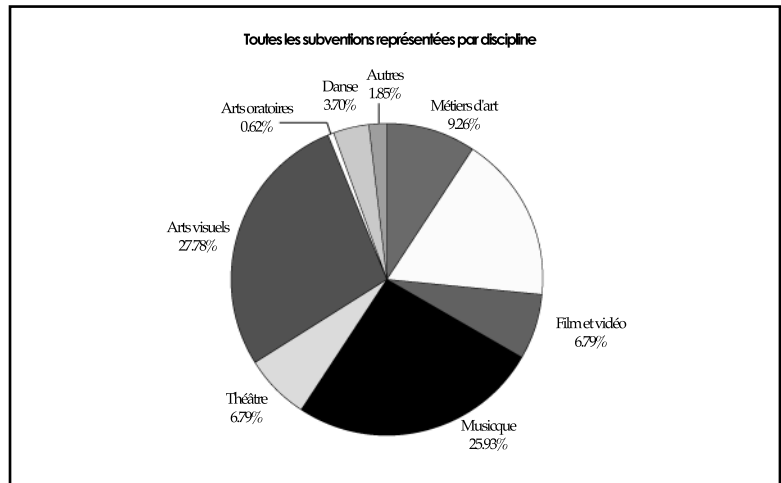
L'achèvement du plan stratégique 2000-2003 marque le début d'une nouvelle période de croissance et de développement pour le Conseil des arts. En effet, au cours des six derniers mois, avec l'aide d'un consultant, les membres de même que le personnel du Conseil sont arrivés à préciser un plan établissant les lignes directrices qui régiront les actions du Conseil des arts au cours des trois prochaines années. Révisées et mises à jour annuellement, ces actions tendront à créer un milieu propice aux arts dans lequel les artistes se sentiront respectés et appuyés par le gouvernement et le public.

RAPPORT SUR LES INDICATEURS DE RENDEMENT

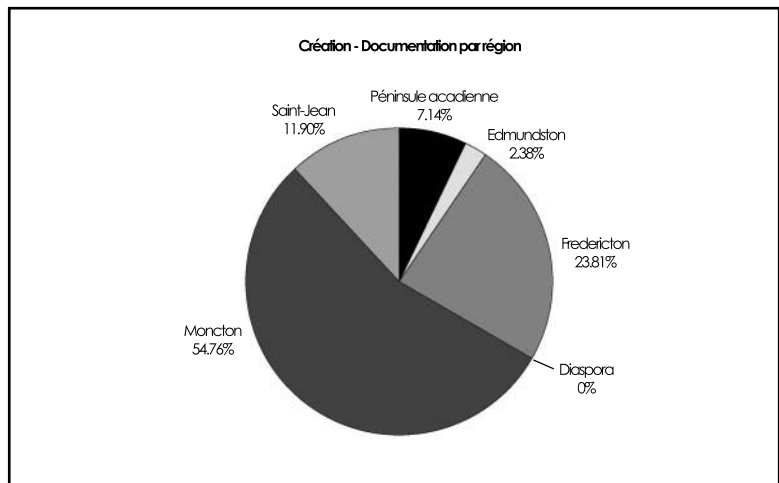
SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AUX ARTISTES			
ANNÉE	DEMANDES REÇUES	NOMBRE DE SUBVENTIONS	TOTAL ATTRIBUÉ
2002-2003.....	451.....	162.....	1 007 664 \$
2001-2002.....	398.....	146.....	912 757 \$
2000-2001.....	248.....	112.....	526 019 \$
1999-2000.....	205.....	63.....	279 783 \$
1998-1999.....	112.....	403 502 \$
1997-1998.....	100.....	402 000 \$



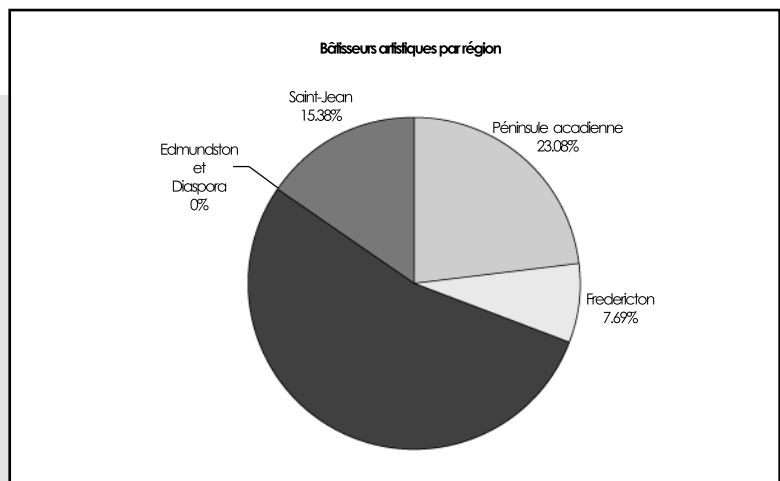
SUBVENTIONS PAR DISCIPLINE EN 2002-2003



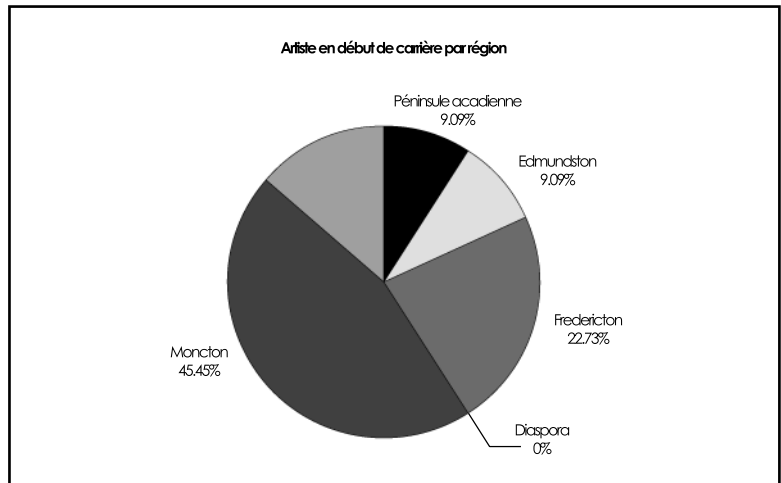
CRÉATION-DOCUMENTATION
SUBVENTIONS PAR RÉGION EN 2002-2003



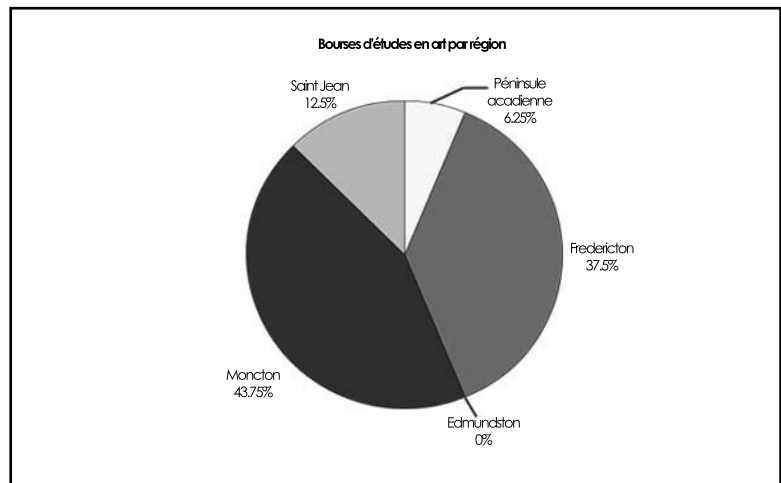
BÂTISSEURS ARTISTIQUES
SUBVENTIONS PAR RÉGION EN 2002-2003



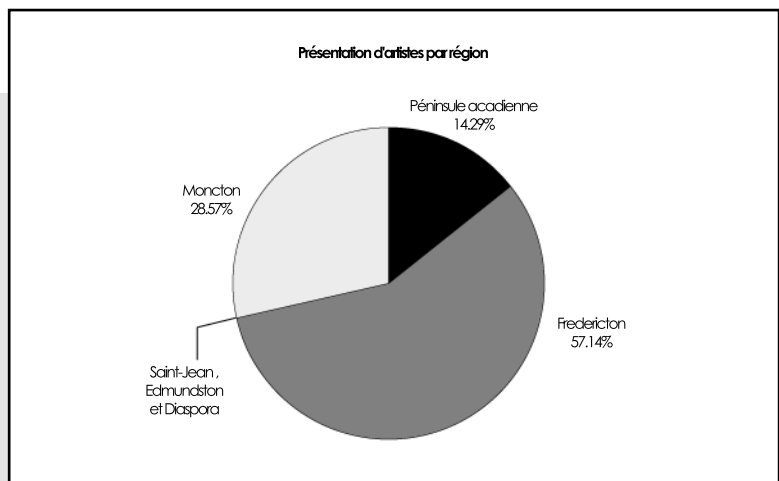
ARTISTE EN DÉBUT DE CARRIÈRE
SUBVENTIONS PAR RÉGION EN 2002-2003



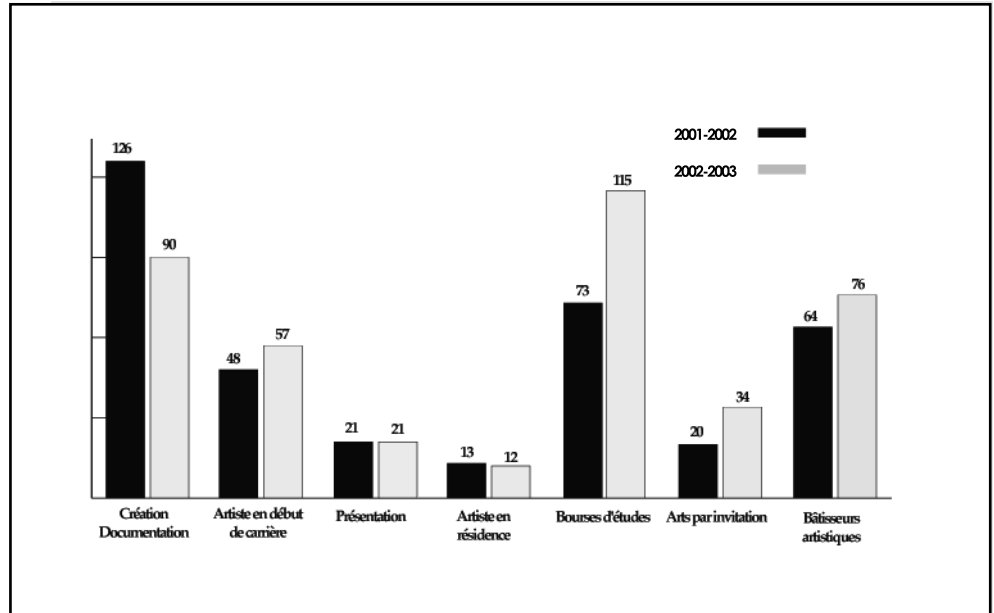
BOURSES D'ÉTUDES EN ART
SUBVENTIONS PAR RÉGION EN 2002-2003



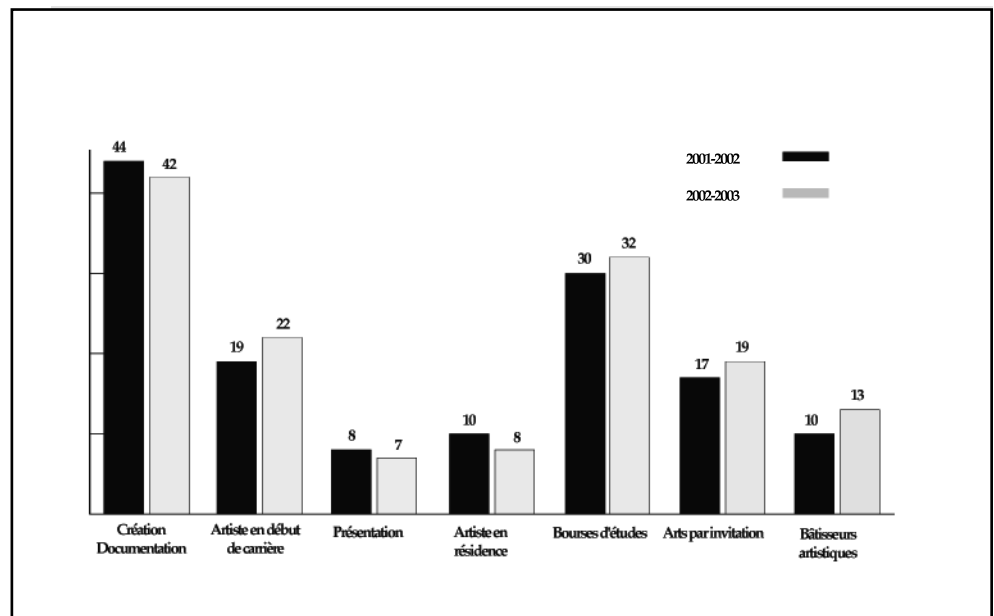
PRÉSENTATION D'ARTISTES
SUBVENTIONS PAR RÉGION EN 2002-2003



DEMANDES REÇUES PAR PROGRAMME EN 2001-2002 ET 2002-2003



SUBVENTIONS PAR PROGRAMME EN 2001-2002 ET 2003-2003



Résultats des concours 2002-2003

Les programmes du Conseil des arts sont financés en partie par le Fonds en fiducie pour l'avancement des arts. Un jury multidisciplinaire composé d'artistes choisis par le Conseil des arts évalue les demandes. Voici la liste des récipiendaires pour 2002-2003 ainsi que les noms des artistes qui ont participé aux différents jurys.

Concours du
1er avril 2002

Création-documentation

Métier d'art
NB Crafts Foundation, F'ton (doc.) 7 000 \$

Film et vidéo
Christian LeBlanc, G.-Digue (doc.) 7 000 \$

Arts littéraires
Gregory Cook, Saint-Jean 7 000 \$
Myriame El Yamani, Madran 7 000 \$
André Godin, Moncton (doc.) 6 000 \$
Joan Hall Hovey, Quispamsis 7 000 \$
Laurence Hutchman, Edmundston 3 500 \$

Musique
Belivo-Gauvin-Muses, Moncton 7 000 \$
Gaétan Desroches, Tracadie-Sheila 3 500 \$
Melissa Gallant, Moncton 5 765 \$
Paula Hébert, Moncton 5 765 \$
Hot Toddy, Durham Bridge 7 000 \$
Roger Lord, Moncton 7 000 \$
Helen Pridmore, Sackville 1 939 \$

Théâtre
René Poirier, Moncton 7 000 \$
Leigh Rivenbark, Fredericton 7 000 \$

Arts visuels
Rick Burns, Fredericton 7 000 \$
Isabelle Devos, Sackville 6 300 \$
Fredette Frame, Sackville 7 000 \$
Sarah Petite, Fredericton 4 455 \$
Carol Taylor, Rothesay 5 765 \$
Roger Vautour, Shediac 7 000 \$

TOTAL 133 989 \$

Arts autochtones

Métiers d'art contemporain
Shane Perley-Dutcher, F'ton 6 000 \$

Métiers d'art traditionnel
Margaret Labilloy, Eel River Bar 6 000 \$
Vicky Sanipass, Indian Island 6 000 \$

Arts oratoires
Darryl Nicholas, Netwotkok 6 000 \$

Arts visuels
Billy Gauthier, Miramichi 6 000 \$

TOTAL 30 000 \$

Artiste en début de carrière

Métiers d'art
Jacob Powning, Markhamville 3 500 \$

Danse
Manon Boudreau, Dieppe 3 085 \$

Film et vidéo
Greg Hemmings, Saint-Jean 3 500 \$

Arts littéraires
Marie-Noelle Bayle, Caraquet 3 500 \$
Judy Bowman, Miramichi 3 500 \$
Frederick Mundle, Campbellton 1 400 \$
Lee D. Thompson, Moncton 3 500 \$

Musique
El Fuego, Moncton 3 500 \$
Robby Parish, Nictau 3 500 \$

Arts visuels
Scott Carson, Moncton 3 500 \$
Mario Doucette, Moncton 3 500 \$

TOTAL 35 985 \$

Arts par invitation

Métiers d'art
Lee Horus Clark, Simonds 1 111 \$
Alison Gayton, St. Stephen 1 090 \$

Arts littéraires
Claude LeBouthillier, Caraquet 1 500 \$
Eve Mills Nash, Fredericton 1 835 \$

Musique
Dominique Dupuis, Memramcook 1 599 \$
Ludmila K.-Hussey, Bathurst 966 \$
Les Muses, Moncton 5 668 \$
Jordan Zed, Rothesay 940 \$

Arts visuels
Karen Shackleton, Gagetown 1 493 \$

Théâtre
Jason Drysdale, Moncton 600 \$

TOTAL 16 802 \$

Membres du jury : Pierre Bernier, Moncton (Film et vidéo); Danny Boudreau (Musique); Brigitte Clavette, Fredericton (Métiers d'art); Anne Compton, Rothesay (Arts littéraires et théâtre en anglais); Thaddeus Holownia, Sackville (Arts visuels); Andrea Webster Scott, Saint-Jean (Danse) et Albert Roy, Saint-Basile (Arts littéraires et théâtre en français).

Arts autochtones - membres du jury : Rhonda Allain, Woodstock (Métiers d'art); Theresa Marshall, Truro (Arts visuels et juré hors-province); Cynthia Sewell, Pabineau (Musique); et Rocky Paul-Wiseman, Première Nation St. Mary (Arts oratoires et arts littéraires).

Concours du
1er octobre 2002

Création-documentation

Métiers d'art Wendy Johnson, Hillsborough	7 000 \$
Danse Lindsey Laidlaw Sweeney, F'ton Sue Lambropoulos, Fredericton	7 000 \$ 6 900 \$
Film et vidéo Anne-Marie Sirois, Moncton	7 000 \$
Arts littéraires Jean Babineau, Grand-Barachois Anne Compton, Rothesay (doc.) Ray Fraser, Fredericton Hélène Harbec, Moncton Krista Johansen, Sackville (doc.) Raymond Guy LeBlanc, Moncton Larry Lynch, Miramichi Robert Moore, New Maryland	7 000 \$ 7 000 \$ 7 000 \$ 7 000 \$ 7 000 \$ 7 000 \$ 7 000 \$ 7 000 \$ 7 000 \$
Musique Julien LeBlanc, Cocagne Glamour Puss Band, Moncton	7 000 \$ 7 000 \$

Arts visuels Linda Anne Bartlett, Fredericton Timothy Dallet, Sackville Thaddeus Holownia, Sackville Danielle Ouellette, Grande-Digue Neil Rough, Edgett's Landing David Umholtz, Deer Island	7 000 \$ 3 500 \$ 7 000 \$ 4 600 \$ 7 000 \$ 7 000 \$
TOTAL	134 000 \$

Arts par invitation

Multidisciplinaire Herménégilde Chiasson, Grand-Barachois (août)	1 410 \$
Musique Michel Cardin, Moncton (août) Roger Lord, Moncton Alistair Maclean, Sackville Vishtèn, Moncton	1 037 \$ 2 000 \$ 2 000 \$ 2 000 \$
Théâtre Théâtre de l'Escaouette, Moncton (août)	4 800 \$
Arts visuels Anne-Marie Sirois, Moncton (août)	4 694 \$
TOTAL	17 941 \$

Artiste en début de carrière

Métiers d'art François Gauvin, Shippagan	2 100 \$
Film et vidéo Derrick Powers, Fredericton Andrew Stretch, Riverview	3 500 \$ 3 500 \$
Arts littéraires Kelly Cooper, Bellisle Creek	3 500 \$
Musique Mathieu D'astous, Moncton Mario LeBlanc, Moncton Dionisis, Fredericton	3 500 \$ 3 500 \$ 3 500 \$
Arts visuels Chris Giles, Fredericton Allison Ksazkiewitz, Sackville Dana O'Regan, Fredericton Serge Richard, Fredericton	3 500 \$ 3 500 \$ 3 500 \$ 3 500 \$
TOTAL	37,100 \$

Arts autochtones

Métiers d'art traditionnel Carlos Gomes, Fredericton	6 000 \$
Film et vidéo Martin Sabattis, Fredericton Rocky Sappier, Tobique	5 629 \$ 6 000 \$
Arts visuels Randy Simon, Big Cove Fran Ward Francis, Tobique	6 000 \$ 1 000 \$
TOTAL	24 629 \$

Prix d'excellence

Pascal-Poirier pour l'excellence dans les arts littéraires en français Herménégilde Chiasson	5 000 \$
Alden Nowlan pour l'excellence dans les arts littéraires en anglais M. Travis Lane	5 000 \$
Miller Brittain pour l'excellence en arts visuels Freeman Patterson	5 000 \$
Prix d'excellence en développe- ment culturel communautaire Claudette Thériault	5 000 \$
TOTAL	20 000 \$

Arts autochtones - membres du jury : Gwen Bear, Fredericton (Métiers d'art traditionnel); Stephanie Labillois, Eel River Bar (Film et vidéo); Alan Syliboy, Truro, N.-É. (Arts visuels et juré hors province).

Membres du jury : Jeff Burns, Sackville (Métiers d'art et Arts visuels); Léa Deschamps, Fredericton (Film et vidéo); Laurence Hutchman, Edmundston (Arts littéraires en anglais); Edwidge LeBlanc, Carleton-sur-mer (Danse et juré hors province); Gérald LeBlanc, Moncton (Arts littéraires en français); Wendy Neilsen, Cambridge-Narrows (Musique) et Ilky Silk, Fredericton (Théâtre).

Les membres du jury pour le concours Arts par invitation (août) : Jacques Arsénault, Moncton (Métiers d'art); Herb Curtis, Fredericton (Arts littéraires en anglais); Roger Lord, Moncton (Musique) et Andréi Zaharia, Moncton (Théâtre).

Concours du
1er octobre 2002

Le jury qui a évalué les demandes soumises dans le cadre du concours d'octobre a également évalué les candidatures soumises pour les Prix d'excellence et les Prix de la Fondation des arts.

Concours du
1er février 2003

Les membres du jury : Brian Bartlett, Halifax, N.-É. (Arts littéraires en anglais, Théâtre et juré hors province); Diane Losier, Moncton (Arts littéraires en français et Théâtre); Peter Powning, Sussex (Métiers d'art et Arts visuels); Lindsey Sweeney, Fredericton (Danse); Martine Thériault, Caraquet (Musique); Roger Vautour, Shediac (Arts visuels) et Semra Yuksel, Fredericton (Film et vidéo).

Prix de la Fondation des arts du N.-B.

Artiste en début de carrière de l'année matt robinson	3 000 \$	Municipalité des arts Ville de Sackville	3 000 \$
Organisme artistique de l'année Théâtre populaire d'Acadie	3 000 \$	Philanthropie envers les arts Robert K. Irving (honorifique)	
		TOTAL	9 000 \$

Bourses d'études en art

Métiers d'art Marcia Cormier, Moncton Alison Murphy, Fredericton	2 500 \$ 2,500 \$
Danse Clare Bassett, Nasonworth Lucie May, Fredericton	2 500 \$ 2 500 \$
Film et vidéo Thomas Belding, Fredericton Michelle Thomson, Fredericton	2 500 \$ 2 500 \$
Arts littéraires Jim Johnson, Northampton	2 500 \$
Musique John Boulay, Belledune Elliott Braganza, Fredericton Guillaume Chiasson, Moncton Gregory Gallagher, Rothesay Cian Horrobin, Saint Jean Mahmoud Hussein, Fredericton Nicolas LeBlanc, Moncton Rémi-Jean LeBlanc, Moncton Jessica McCormack, Saint-Jean Mélanie Roy, Dieppe Taylor White, Fredericton	2 500 \$ 2 500 \$ 1 000 \$ 1 000 \$ 2 500 \$ 1 000 \$ 2 500 \$ 1 000 \$ 1 000 \$ 2 500 \$ 2 500 \$
Arts visuels Jean-Marc Cormier, Shediac Julian Forrest, Sackville Colin Gilbert, New Canaan Maryjane Gorham, Fredericton Vicky LeBlanc, Moncton Gisèle L. Ouellette, Grand-Barachois Lawrence Power, Dieppe Allison Walker, Long Reach	1 000 \$ 2 500 \$ 2 500 \$ 2 500 \$ 2 500 \$ 2 500 \$ 2 500 \$ 2 500 \$
TOTAL	63 000 \$

Bourse Nel Oudemans

Alison Murphy, Fredericton	500 \$
----------------------------	--------

Développement professionnel

Métiers d'art Christie Hunter, Fredericton	1 000 \$
Film et vidéo Didier Maigret, Caraquet	1 000 \$
Musique Yvonne Kershaw, Hanwell	1 000 \$
Théâtre Louise Lemieux, Moncton	1 000 \$
Arts visuels Linda A. Bartlett, Fredericton	1 000 \$
TOTAL	5 000 \$

Artiste en résidence

Arts littéraires UNB, Fredericton (Ken McGoogan)	11 000 \$
Musique Centre for Musical Arts, Fredericton (Peter Allen) UNB, Saint John (Saint John String Quartet)	11 000 \$ 10,250 \$
Théâtre Kidstuff Theatre, Sussex (Tammy Feeney) TPA, Caraquet (Jean-Stéphane Roy)	1 360 \$ 5 500 \$
Arts visuels Faucet Media Arts, Sackville (Rita McKeough) Gallery Connexion Fredericton (Iga Jarik) Struts Gallery, Sackville (Hadley & Maxwell, Robin Moody, Craig F. Power, Candice Tarnowski)	4 395 \$ 5 500 \$ 14 450 \$
TOTAL	63 455 \$

Les demandes de 1 500 \$ et moins soumises dans le cadre du programme «Arts par invitation» peuvent être approuvées par un comité du Conseil des arts composé du directeur général, d'un membre du conseil d'administration et de l'agent de programme.

Arts par invitation

Arts littéraires	
Sandra Lecouteur, Pte-Alexandre	1 470 \$
Arts visuels	
Georgette Bourgeois, Moncton	500 \$
TOTAL	2 163 \$

Bâtisseurs artistiques

Luc Charette, Moncton	15 000 \$
Thaddeus Holownia, Sackville	40 500 \$
Live Bait Theatre, Sackville	40 000 \$
Paul McFadden, Shediac	20 000 \$
NB Summer Music Festival, Fredericton	44 100 \$
Peter Powning, Markhamville	38 000 \$

Ballet-Théâtre Atlantique du Canada, Moncton	15 200 \$
Claude LeBouthillier, Caraquet	12 800 \$
Coopérative cinéma et vidéo, Moncton	25 000 \$
Festival de musique baroque, Lamèque	20 000 \$
Saint John Theatre Company, Saint-Jean	20 000 \$
Symposium art-nature, Moncton	15 000 \$
Théâtre populaire d'Acadie, Caraquet	23 000 \$
TOTAL	328 100 \$

Présentation

Métiers d'art	
New Brunswick Craft, Foundation, Fredericton	7 000 \$
Musique	
Harvest Jazz and Blues Festival, Fredericton	14 000 \$
New Brunswick Summer Music Festival, Fredericton	13 000 \$
Arts visuels	
Festival des arts visuels en Atlantique, Caraquet	14 000 \$
Fredericton Arts Alliance	14 000 \$
Galerie sans nom, Moncton	3 900 \$
Imago, Moncton	13 440 \$
TOTAL	86 000 \$

Concours du 1er septembre 2003

Concours du 1er mars 2003

Les membres du jury pour le concours du 1er septembre : Rick Burns, Fredericton (Métiers d'art, Film et vidéo et Arts visuels); France Daigle, Moncton (Arts littéraires en français); Jocelyne Desjardins, Edmundston (Musique); Tim Leary, Halifax, N.-É. (Théâtre et juré hors province); Sylvia Logan, Rothesay (Danse) et Anne Simpson, Antigonish N.-É. (Arts littéraires en anglais).

Les membres du jury pour le concours du 1er mars : David Adams, Saint-Jean (Musique); Bettie Arseneault, Petit-Rocher (Film et vidéo); Jean Babineau, Bouctouche (Arts littéraires en français); Janice Wright-Cheney, Fredericton (Métiers d'art et Arts visuels); David Fancy, Montréal (Arts littéraires en anglais et Théâtre) et Justy Molinares, Bathurst (Danse).

Le Comité des programmes et jurys examine les candidatures des artistes proposées comme jurés et soumettent les profils retenus au Conseil des arts pour approbation. Quand les artistes sont appelés à faire partie d'un jury, ils sont sélectionnés à partir de la liste maîtresse de jurés approuvés par le Conseil. En 2002-2003, se sont ajoutés à cette liste pour la discipline artistique des arts littéraires les noms de Sylvain Rivière et Anne Simpson, pour le théâtre se sont ajoutés Philip André Collette et Timothy Leary, pour la danse se sont ajoutés Alice Delfino et Justy Molinares, pour les métiers d'art se sont ajoutés Jonathan Labillois, Stephanie Labillois et Stan Hill, pour le film et la vidéo se sont ajoutés Jeff Bear et Stephanie Labillois tandis que pour les arts visuels ce sont les noms de Elaine Amyot, Lance Belanger, Pauline Bujold, Viviane Gray, Paul McFadden et Anna Nibby-Woods qui sont venus s'ajouter. Les artistes appelés à siéger à un jury doivent répondre à un besoin de répartition régionale, culturelle et artistique. Les artistes ne peuvent siéger à un jury de pairs qu'une fois à tous les trois ans. Les jurys opérant sur une base multidisciplinaire permettent à chaque spécialisation artistique d'être bien représentée.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2002-2003

Artiste en début de carrière

En 2002-2003, le programme «Artiste en début de carrière» est devenu un programme régulier du CANB. Des 59 demandes d'aide financière reçues dans le cadre des concours du printemps et de l'automne, 21 projets furent recommandés établissant le taux de succès à 35%. Entre autres, cinq (5) jeunes auteurs de la province ont pu bénéficier d'une aide dont Marie-Noelle Bayle de Caraquet qui écrit un roman mystère, *Voulez-vous voulez mourir?* Frederick Mundle de Campbellton prépare un recueil de poème manuscrit, *View from Apartment 301*. Lee D. Thompson de Moncton et Kelly Cooper de Belle Isle Creek, quant à elles, écrivent une série de nouvelles et Judy Bowman de la Miramichi prépare un roman *The Ghost Collector*.

Création Documentation

Parmi les artistes qui ont reçu une subvention à la création, se démarque l'artiste Isabelle Devos de Sackville qui a retenu l'attention médiatique internationale avec son projet *Insecurities*. Cette fois, dans la catégorie documentation, la NB Crafts Foundation a bénéficié d'une aide pour relater l'histoire des métiers d'art par le biais des couvertures piquées de même qu'André Godin pour écrire les 25 années d'histoire de la Galerie sans nom de Moncton.

Présentation

À l'aide du programme «Présentation d'artistes», la New Brunswick Crafts Foundation de Fredericton présentera les oeuvres de Brigitte Clavette et de Gordon Dunphy dans une série d'expositions à travers la province; le Festival des arts visuels en Atlantique à Caraquet sera encore une fois, au cours de l'été 2003, une destination de prédilection pour les artistes en arts visuels; la Fredericton Arts Alliance mettra en montre des oeuvres d'artistes et d'artisans dans la région de la Capitale; Imago, un atelier de gravure mettra en montre les travaux des graveurs locaux et la Galerie sans nom présentera la deuxième édition de l'exposition Résist'art.

Arts par invitation

Le programme «Arts par invitation» sert de lien vital entre les artistes professionnels du Nouveau-Brunswick et les auditoires hors province. Des 33 demandes de financement reçues en 2002-2003, 19 furent recommandées. Le Conseil a ainsi permis à des artistes de toutes les disciplines artistiques de participer à des événements dans le monde entier. Ainsi, Eve Mills Nash de Fredericton a donné une série de conférences en Colombie-Britannique, les Muses ont chanté dans plusieurs festivals en France, Michel Cardin a joué du luth pour la Société du luth du Japon à l'ambassade canadienne à Tokyo et le Théâtre de l'Escaouette de Moncton a présenté l'une de ses productions au Québec.

Artistes en résidence

Le programme «Artiste en résidence» offre des fonds de contrepartie et aide les institutions et les plus petites organisations à réaliser des projets artistiques. C'est ainsi que Faucet Media Arts de Sackville pourra présenter des installations de l'artiste Rita McKeough, que la Gallery Connexion de Fredericton pourra pendant six semaines accueillir l'artiste montréalaise Iga Jarik pour une série de performances intitulée *The Pink Lady* et que le Théâtre populaire d'Acadie pourra bénéficier des conseils du directeur québécois Jean-Stéphane Roy pour sa prochaine saison théâtrale.

Arts autochtones

En 2002-2003 le programme «Arts autochtones» a reçu 22 demandes de subvention. De ce nombre, dix (10) furent recommandées par les jurés et la somme de 54 629 \$ fut répartie dans les différentes disciplines artistiques à des artistes professionnels oeuvrant à la Première Nation de Eel River Bar, de Eel Ground, de Kingsclear, de Big Cove, de Tobique, de Miramichi et de Fredericton. Parmi les récipiendaires figurait l'artiste peintre Fran Ward Francis qui a exposé l'une de ses toiles *He Who Walks Heavy* à la Galerie d'art Beaverbrook. La toile fait maintenant partie de la collection permanente de cette galerie d'art.

Bâtisseurs artistiques

Le programme «Bâtisseurs artistiques» a reçu un total de 77 demandes pour le deuxième et avant-dernier concours. Dépassés par le mérite de tant de projets, les jurés se sont entendus pour en recommander treize dont celui de la Coopérative de cinéma et vidéo de Moncton, présidée par la cinéaste acadienne Ginette Pellerin; celui du Saint John Theatre Company pour installer ses bureaux administratifs et des espaces de production dans de nouveaux locaux; celui du photographe de Sackville, Thaddeus Holownia, pour produire un livre de photographies de la rivière Miramichi intitulé *Silver Ghost*; et enfin, celui du Ballet-Théâtre Atlantique du Canada pour développer ses outils de promotion. Le Conseil se réjouissait de voir le programme réussir à mettre en place des infrastructures durables pour les arts tout en ne négligeant ni l'un ni l'autre des artistes professionnels et des organisations artistiques.

Plusieurs projets mis de l'avant avec le financement accordé dès le premier concours ont porté fruit cette année. C'est le cas du projet «Une ville - un artiste» commandité par l'AAAPNB. Le Conseil félicite les cinq (5) municipalités – Edmundston, Saint-Léonard, Tracadie-Sheila, Shédiac et Dieppe – pour leur engagement à verser dans ce projet des fonds de contrepartie égaux à ceux provenant du programme «Bâtisseurs artistiques» et ainsi permettre une résidence d'artiste dans leur municipalité en 2003.

Le quatrième et dernier concours dans le cadre du programme «Bâtisseurs artistiques» est fixé pour septembre 2003. Les nombreuses demandes qu'il génère démontre qu'il y a un potentiel de développement latent des arts dans la province. Le Conseil se prépare à soumettre au Ministre une demande de budget pour maintenir le programme en place.

Bourses d'études en art

En 2003, le Conseil des arts a reçu 115 demandes de bourses pour des études à plein temps, des études à court terme et du perfectionnement professionnel. Ceci démontre clairement le besoin pour de la formation tant du côté des étudiants que de celui des professionnels des arts. Les étudiants en art du Nouveau-Brunswick iront cette année encore chercher leur formation dans des institutions reconnues à travers le monde. De plus, des artistes professionnels comme le cinématographe Didier Maigret de Caraquet ira aux États-Unis apprendre de nouvelles techniques en cinématographie et la directrice de théâtre Louise Lemieux participera à des ateliers de théâtre au Lincoln Center de New York.

Bourse Nel Oudemans

Le Fonds de bourse Nel Oudemans a été créé grâce aux dons reçus du public suite au décès en 2002 de l'exceptionnelle tisserande Nel Oudemans. La toute première bourse d'études d'une valeur de 500 \$ a été attribuée en 2003 à Alison Murphy, une jeune tisserande de Fredericton. La Fondation des arts du Nouveau-Brunswick gère le Fonds de bourse et continue toujours à recevoir les dons.



De la gauche : Jack Oudemans, époux de feu Nel Oudemans; Alison Murphy, récipiendaire de la bourse Nel Oudemans, recevant un chèque de 500 \$ de la part de la présidente et du directeur général du CANB.

RAPPORT FINANCIER 2002-2003

Rapport de vérification

Au conseil d'administration du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick

J'ai vérifié le bilan du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2003 ainsi que les états des résultats d'exploitation et de l'évolution de l'encaisse pour ladite période. Les états financiers relèvent de la direction de l'organisme. Ma tâche est d'exprimer une opinion sur ces états financiers à partir de ma vérification.

J'ai effectué ma vérification selon les normes généralement reconnues qui exigent que je planifie et effectue une vérification pour obtenir des garanties raisonnables que les états financiers ne comprennent pas d'inexactitudes importantes. Une vérification comprend l'examen, par sondage, des preuves justifiant les montants et l'information présentés dans les états financiers. Elle comporte aussi l'évaluation des principes comptables utilisés et des estimations faites par la direction ainsi que l'évaluation de la présentation générale des états financiers.

J'estime que les états financiers soumis traduisent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'organisme au 31 mars 2003 ainsi que les résultats d'exploitation et l'évolution de l'encaisse pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Sandra Brewer, CGA

ÉTATS FINANCIERS

Conseil des arts du
Nouveau-Brunswick
Bilan
pour la période
terminée le 31 mars
2003

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
ACTIF		
À court terme		
Petite caisse	244 \$	521 \$
Banque	1 776 \$	474 776 \$
Investissements	933 915 \$	278 231 \$
TVH à recevoir	22 517 \$	19 983 \$
Dépenses payées d'avance	4 662 \$	45 133 \$
Comptes à recevoir	<u>30 275 \$</u>	<u>58 416 \$</u>
Total des actifs	877 060 \$	490 458 \$
PASSIF		
À court terme		
Chèques à déposer	68 197 \$	- \$
Comptes fournisseurs et charges à payer	55 647 \$	92 704 \$
Retenues d'employés à payer	4 570 \$	- \$
Revenus reportés	<u>- \$</u>	<u>50 230 \$</u>
Total des passifs à court terme	128 414 \$	142 934 \$
SUBVENTIONS À VERSER	801 093 \$	670 649 \$
SOLDE DU FONDS		
Non restreint	<u>63 856 \$</u>	<u>63 477 \$</u>
Total des passifs, des subventions à verser et du solde du fonds	993 363 \$	877 060 \$

Conseil des arts du
Nouveau-Brunswick
États des résultats
d'exploitation
pour la période
terminée le 31 mars
2003

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
REVENUS		
Prix d'excellence	18 070 \$	18 581 \$
Allocation annuelle	700 000 \$	700 000 \$
Projets spéciaux	447 000 \$	602 000 \$
Secrétariat à la Culture et au Sport	189 325 \$	- \$
Commandites	27 000 \$	- \$
Autres subventions	201 388 \$	210 595 \$
Intérêts créditeurs	19 706 \$	14 574 \$
Subventions recouvrées	<u>27 369 \$</u>	<u>36 205 \$</u>
Total des revenus	1 629 858 \$	\$1 581 955 \$
DÉPENSES		
Immobilisations	5 477 \$	26 010 \$
Frais de démarrage	895 \$	895 \$
Salaires et avantages sociaux	187 300 \$	162 591 \$
Administration	75 618 \$	82 663 \$
Dépenses du Conseil et des comités	32 845 \$	41 903 \$
Dépenses des jurys	38 295 \$	44 048 \$
Projets spéciaux	293 441 \$	112 587 \$
Cérémonie des Prix d'excellence	31 934 \$	19 005 \$
Bourses et subventions	<u>964 569 \$</u>	<u>1 102 861 \$</u>
Total des dépenses	1 629 479 \$	1 592 613 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	379 \$	(10 658) \$
SOLDE D'OUVERTURE	<u>63 477 \$</u>	<u>74 135 \$</u>
SOLDE DE CLÔTURE	<u>63 856 \$</u>	<u>63 477 \$</u>

Conseil des arts du
Nouveau-Brunswick
État de l'évolution
de
l'encaisse
pour la période
terminée le 31 mars
2003

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des revenus sur les dépenses	379 \$	(10 658) \$
Ajouts:		
Changements au fonds de roulement hors caisse	(16 639) \$	(6 189) \$
Subventions à verser	<u>130 444 \$</u>	<u>288 306 \$</u>
NET À PAYER PRÉVU DANS LES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	114 184 \$	271 459 \$
NET À PAYER PRÉVU DANS LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>
Augmentation du montant net à payer	114 184 \$	271 459 \$
Encaisse au début de l'année	<u>753 528 \$</u>	<u>482 069 \$</u>
ENCAISSE À LA FIN DE L'ANNÉE	867 712 \$	753 528 \$

1. Généralités

L'organisme sans but lucratif était une division du gouvernement du Nouveau-Brunswick jusqu'en janvier 2000. Il est alors devenu une entité indépendante. Il a pour but d'offrir des subventions et des bourses aux personnes et organismes admissibles afin de leur permettre d'exécuter diverses fonctions artistiques.

2. Conventions comptables importantes

Les états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus et en tenant compte des conventions comptables suivantes.

Immobilisations - Les immobilisations sont imputées à l'exercice.

Comptabilisation d'un revenu - Un revenu est comptabilisé lorsqu'un versement est retiré des fonds reçus pour les programmes. Au fur et à mesure que les subventions sont attribuées, les sommes versées sont déduites des subventions à payer et ajoutées au revenu. Les revenus pour une activité spécifique sont imputés à la période de l'activité. (Voir revenus reportés)

3. Immobilisations

Les immobilisations suivantes ont été imputées à l'exercice: 5 477 \$ (Équipement de bureau).

4. Versements

L'organisme sans but lucratif est entièrement financé par le gouvernement. Les versements sont basés sur les budgets soumis au gouvernement.

5. Engagements

L'organisme sans but lucratif s'est engagé à remettre les subventions et les bourses qui ont été déterminées et autorisées avant le 31 décembre 1999, date où le Conseil des arts est devenu autonome, ainsi que les engagements pris au cours des années subséquentes. Ces engagements sont les suivants.

Subventions à verser	31 mars 2003
1997- 1999	2 395 \$
1999 - 2000	9 217 \$
Bourses d'études-février 2000	550 \$
Artiste en résidence-février 2001	9 600 \$
Arts sur Invitation 2000-2001	2 299 \$
Création-Documentation-avril 2000	1 113 \$
Artiste en début de carrière-avril 2000	3 400 \$
Présentation-février 2001	1 920 \$
Artiste en résidence-février 2002	19 530 \$
Bâtisseurs artistiques-mars 2002	175 891 \$
Bourses d'études-février 2002	3 250 \$
Création-Documentation-avril 2001	3 500 \$
Création-Documentation-octobre 2001	419 \$
Arts sur invitation 2002-2003	11 255 \$
Création-Documentation- 2002-2003	48 310 \$
Artiste en début de carrière - avril 2002	5 670 \$
Artiste en début de carrière - octobre 2002	9 030 \$
Bâtisseurs artistiques-septembre 2002	266 600 \$
Arts autochtones-2002-2003	7 689 \$
Présentation-février 2003	86 000 \$
Artistes en résidence-février 2003	63 455 \$
Bourses d'études en art - février 2003	70 000 \$
Total des subventions à verser	801 093 \$

6. Revenus reportés

Revenus reportés sont les montants reçus pour la conférence *Espace culturel Atlantique* qui a eu lieu en mai 2002. Ces revenus représentent 50 230 \$ (gouvernement 48 000 \$ et inscriptions 2 230 \$).

7. Salaires et bénéfiques

Le salaire et les bénéfiques du directeur général pour la période se terminant au 31 mars 2003, représentent 65 829 \$ (67 991 \$ pour 2002 puisqu'il y avait 27 périodes de paie en 2002 et 26 en 2003).

8. Subventions et bourses

Ce montant représente la totalité des subventions et bourses accordées en 2002-2003 de même que les rajustements des bourses et subventions accordées en 2001-2002.



Le Conseil des arts s'associe avec les municipalités. Clarence Bourgoïn, Vicky Lentz, Roger Vautour et Jean-Baptiste Comeau avec André Lapointe (absent au moment de la photo) créeront des oeuvres pour les villes de Saint-Léonard, d'Edmundston, de Shédiac, de Tracadie-Sheila et de Dieppe au cours de leur résidence d'artiste en 2003. Ce projet recommandé dans le cadre du programme «Bâtisseurs artistiques» est une initiative de l'AAAPNB.

MEMBRES DU CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Pauline Bourque

PRÉSIDENTE du Conseil des arts, Pauline demeure à Grande-Digue (N.-B.) Elle est directrice générale de Film Zone inc. (Festival international du cinéma francophone en Acadie). Diplômée de l'École de droit de l'Université de Moncton, Pauline est avocate et gestionnaire des arts. Elle a travaillé à Film NB, a été une associée chez LeBlanc, Boucher, Rodger et Bourque et a dispensé des services en communication et en marketing pendant plusieurs années à des firmes de Montréal. Pauline a siégé au Conseil des arts pour la première fois en 1999 en tant que secrétaire-trésorière; elle en a été élue présidente en octobre 2002.

Suzanne Hill

1re VICE-PRÉSIDENTE du Conseil des arts, Suzanne habite à Rothesay, (N.-B.) Elle est très active comme artiste professionnelle et consultante en éducation de l'art. Diplômée des universités Mount Allison et McGill, elle expose ses travaux en Atlantique et ailleurs. Ses oeuvres figurent dans ces collections: la Banque d'oeuvres d'art du Nouveau-Brunswick, l'Université du Nouveau-Brunswick, la Galerie Beaverbrook et l'Université du Maine. Elle détient le prix Strathbutler et exposera bientôt ses travaux avec ceux des derniers cinq récipiendaires de ce prix prestigieux. Expositions récentes: 2001 Tighrope, Peter Buckland Gallery; 3 New Brunswick Artists, Merida, Mexico.

Fran Ward Francis

2e VICE-PRÉSIDENTE du Conseil des arts, Fran Ward Francis est une artiste peintre de la communauté autochtone Metepenagiag (Red Bank). Elle détient un baccalauréat en arts autochtones du Saskatchewan Indian Federated College à Regina et poursuit ses études vers un deuxième baccalauréat en beaux-arts. Elle détient un certificat en production et design multimédia. Elle a exposé ses travaux dans plusieurs provinces, a enseigné au Saskatchewan Indian Federated College, a travaillé comme chercheuse au Indian Fine Arts Centre à Ottawa, enseignante en beaux-arts et coordinatrice de festivals.

Michel LeBlanc

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER du Conseil des arts, Michel demeure à Caraquet (N.-B.) Il est consultant pour les programmes du ministère de la Formation et du Développement de l'emploi de la province du Nouveau-Brunswick. Auparavant, il a opéré le Save-Easy de Caraquet, un supermarché d'alimentation. Il a fréquenté l'Université du Nouveau-Brunswick d'où il détient un baccalauréat en administration des affaires. Il est trésorier de la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick, un membre très actif au niveau de sa communauté en plus de siéger à plusieurs conseils d'administration.

Anne Compton

Anne Compton demeure à East Riverside (N.-B.) et enseigne la littérature anglaise, la poésie des Maritimes, l'écriture avancée de la poésie, la poésie et la prose canadienne à l'Université du Nouveau-Brunswick à Saint-Jean. Lauréate de nombreux prix et de bourses d'études, Anne est diplômée de l'Université York. Elle a publié quatre livres, de nombreux articles et critiques de même que donné une série de cours, de conférences et d'entrevues. Son premier livre de poésie *Opening the Island* est en nomination pour le prix Atlantic Poetry. Anne est directrice de la Lorenzo Reading Series à l'Université du Nouveau-Brunswick à Saint-Jean.

Paul Daigle

Paul Daigle demeure à Fredericton (N.-B.) et il est dessinateur de costumes et de décors pour théâtre avec spécialisation en danse. Paul a étudié au Nova Scotia College of Art and Design de même qu'au Royal Winnipeg Ballet School. Après avoir dansé avec le Royal Winnipeg Ballet, il a entrepris des études en scénographie au Banff Centre avec des dessinateurs réputés. Actuellement, Paul travaille à la conception du décor du Royal Winnipeg Ballet School en vue de la présentation du ballet classique *La Sylphide*.

Jeanne Farrah

Jeanne demeure à Dieppe, (N.-B.) Elle est diplômée de l'Université de Moncton d'où elle détient une maîtrise en administration publique. Pendant près de dix ans, elle a oeuvré à titre de directrice générale de l'Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick. Au cours de cette période, elle a assuré la gestion et la planification des divers projets lancés par l'AAAPNB. Elle a, entre autres, vu à la publication de la carte culturelle touristique *CultuRoutes* et du *Répertoire des artistes* de même que l'organisation du *Gala des Prix Éloizes*. En 2000, elle démarrait sa propre entreprise de consultation dans le domaine des arts. Depuis 2001, elle est partenaire au sein de l'entreprise Productions KLEF.

Ludmila K.-Hussey

Ludmila Knezkova -Hussey est pianiste de concert, compositrice, directrice de chorale, musicienne de chambre, praticienne, directrice de la formation des maîtres, fondatrice et force dirigeante du Concours international de piano Ludmila Knezkova-Hussey. Ayant bénéficié d'une formation exceptionnelle en Ukraine, Russie, Tchécoslovaquie, France et Allemagne, elle se distingue à travers l'Europe et l'Amérique par ses concerts qu'elle a donnés dans 50 pays. En 2001, le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick lui décernait le Prix d'excellence en développement culturel communautaire en reconnaissance du travail qu'elle effectue depuis son arrivée au Nouveau-Brunswick. Ludmila demeure à Bathurst (N.-B.)

Jean-Marc Lafontaine

Jean-Marc est un homme d'affaires qui demeure à Edmundston (N.-B.). Depuis 1953, il est président-directeur des Chemises JML Shirts Inc. Il a fait partie de plusieurs organismes de bienfaisance et a été directeur entre autres d'Incutec, de l'Hôpital régional d'Edmundston et de la Commission industrielle du Nord-Ouest. En 1986, on lui décernait le prix de l'Entrepreneur de l'année pour la région du Nord-Ouest. Il fait partie du *Who's Who in Canadian Business* depuis 1990. Il parraine actuellement la campagne de financement pour le Fortin du Petit-Sault et est gouverneur de l'Hôpital régional d'Edmundston.

Claude LeBouthillier

Claude est natif de Bas-Caraquet (N.-B.) Il a publié six romans et un recueil de poésie. Il a gagné le prix France-Acadie et le prix Champlain pour *Le feu du mauvais temps* qui raconte la déportation des Acadiens, le prix Éloizes 1999 pour *Le borgo de l'Écumeuse* et, en 2000, le prix Pascal Poirier pour l'excellence dans les arts littéraires en français. Il fut président de la Commission du droit du prêt public qui a pour mandat de compenser les auteurs pour l'utilisation de leurs oeuvres dans les bibliothèques canadiennes. Il est membre du Regroupement littéraire des écrivains acadiens.

Vicky Lentz

Vicky est une artiste peintre vivant au Madawaska. Venue s'établir dans cette région après avoir complété des études à l'Université de Toronto ainsi qu'un bref séjour dans la Gendarmerie royale du Canada, elle consacre depuis 1992 la majeure partie de son temps à la peinture et à l'enseignement de l'art. Les paysages et la nature qu'elle peint sont ceux qu'elle découvre au cours de ses voyages au Nouveau-Brunswick, au Québec en Ontario de même qu'ailleurs au pays. Ses tableaux sont exposés de façon courante dans les galeries de l'Est du Canada.

Christian Whalen

Christian Whalen est natif de Fredericton et diplômé des universités Carleton, du Nouveau-Brunswick et Strasbourg III. Il est membre du barreau de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick et conseiller juridique à la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick. Il a été directeur de projets au ministère du Développement économique, fournissant aux entreprises du secteur de la technologie de l'information une aide au développement. Il a été président de la campagne de financement de la première radio de langue française à Fredericton et fondateur de *Clair de lune*, une série des arts du spectacle. Il a remis sur pied la section de Fredericton des Jeunesses musicales du Canada. Il est actuellement membre de la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick.

Ce document a été préparé par le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick.

Conseil des arts du Nouveau-Brunswick

634, rue Queen, Suite 300
Fredericton (N.-B.)
E3B 1C2

Téléphone: (506) 444-4444
Télécopieur: (506) 444-5543
Sans frais: 1-866-460-ARTS
Courriel: nabcanb@artsnb.ca
Site Internet: www.artsnb.ca